



**ACADÉMIE
DE CLERMONT-FERRAND**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Concours de Recrutement de Professeurs des Écoles

Année 2022

ÉLÉMENTS STATISTIQUES CRPE 2022

Épreuves écrites d'admissibilité

Concours	Nombre de postes	Inscrits	Présents	Moyenne /20 du 1 ^{er} admissible aux épreuves écrites	Moyenne /20 du dernier admissible aux épreuves écrites	Admissibles
Externe public	78	905	233	17.92	9.83	157
Externe privé	10	212	44	17.58	10.75	20
2 nd concours interne	7	129	40	16.08	9.91	17
3 ^{ème} concours public	5	152	36	16.33	10.41	17
Total	100	1398	353			211

Moyenne des admissibles /20	Externe public	Externe privé	2 nd concours interne	3 ^{ème} concours public
Epreuve disciplinaire de français	12.10	12.49	11.71	13.50
Epreuve disciplinaire de mathématiques	12.65	13.44	11.26	12.40
Epreuve d'application	13.01	13.06	13.03	13.37

Épreuves orales d'admission

Concours	Présents	Moyenne générale /20 du 1 ^{er} admis	Moyenne générale /20 du dernier admis	Admis	Moyenne générale /20 du dernier inscrit sur liste compl	Nombre d'inscrits sur liste compl.
Externe public	155	17.47	11.32	78	9.82	35
Externe privé	20	15.15	11.05	10	10.55	3
2 nd concours interne	17	14.80	10.92	7	10.02	3
3 ^{ème} concours public	17	15.15	13.57	5	12.93	3

Moyenne des admis /20	Externe public	Externe privé	2nd concours interne	3 ^{ème} concours public
Oral 1 (leçon)	12.39	11.50	11.62	12.76
Oral 2 (entretien avec le jury)	12.52	12.20	10.71	11.41
Oral facultatif de langue vivante étrangère	12.13	13.00	10.00	10.79

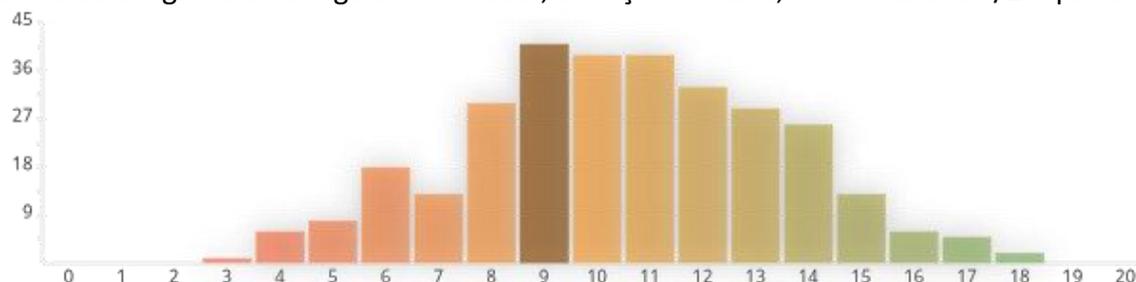
ÉPREUVE ÉCRITE DISCIPLINAIRE DE FRANÇAIS

I - STATISTIQUES DE L'ÉPREUVE DE FRANÇAIS

Concours public : sur 309 copies

Moyenne : 10,82 Médiane 10,75 Notes extrêmes : 3,5 et 18 Écart-type : 2,94

La courbe est globalement gaussienne sauf, de façon notable, sur la tranche 7/20 qui est en retrait :



Concours privé : sur 44 copies

Moyenne : 10,06 Médiane : 9,38 Notes extrêmes : 2,25 à 18,50.



II. COMMENTAIRES SUR L'ÉPREUVE ET LES COPIES

Changement dans la structuration de l'épreuve

Un changement important est intervenu cette année : une évolution substantielle de la question sur textes, qui s'est accompagnée de la disparition de la troisième question d'analyse de supports d'enseignement. Les questions de langue et de lexique, quant à elles, sont restées identiques à ce qu'elles étaient dans les sessions antérieures.

Questions de langue et de lexique

Globalement, la seconde section de l'épreuve, regroupant des questions de langue et des questions de lexique, a suscité chez les correcteurs les mêmes observations que les années précédentes, que voici présentées, en s'en tenant à ce qui revient le plus souvent.

Comme chaque année, certaines copies ont mis en évidence une faiblesse des connaissances dans le domaine de la langue française, ainsi de la distinction entre nature grammaticale et fonction syntaxique. Semblablement, la notion de proposition, très souvent mise en jeu dans la discipline, n'est pas connue de beaucoup de candidats, qui répondent à peu près au hasard aux questions posées. Ce sont aussi l'identification et l'analyse de l'emploi des temps verbaux qui ne sont pas du tout réussies, collectivement, alors que, chaque année, une question porte sur ce point.

Là encore, les candidats qui ne maîtrisent pas ces connaissances répondent souvent en utilisant de façon aléatoire des termes et des catégories en usage, et, ainsi, n'approchent pas de la réponse attendue.

Un important travail de préparation est exigé dans ces domaines en vue de la réussite à ce concours. Il faut rappeler que le futur professeur des écoles doit connaître la langue française et témoigner d'une réelle maîtrise de l'orthographe et de la grammaire, qui doit aller au-delà de ce qu'il aura à enseigner à ses élèves.

Question de « réflexion et développement »

Cette nouvelle question induisait un changement important. Les candidats avaient affaire à un seul texte, cette année un extrait de *L'art d'être grand-père* de Victor Hugo, sur lequel ils devaient produire un écrit de type argumentatif, sur un sujet qui se déduisait du thème principal du texte, et qui leur était donné dans la libellé : en l'occurrence, les liens que peuvent entretenir les personnes âgées et les enfants. Il leur était dit également qu'ils avaient à faire précéder ce développement, d'une « mise en lumière » de cette relation intergénérationnelle, telle qu'elle apparaît dans le texte d'Hugo ; il était donc attendu qu'une partie de la réponse prenne peu ou prou l'allure d'un commentaire du texte, incluant des citations, et témoignant, par conséquent, d'une démarche tant soit peu interprétative du texte.

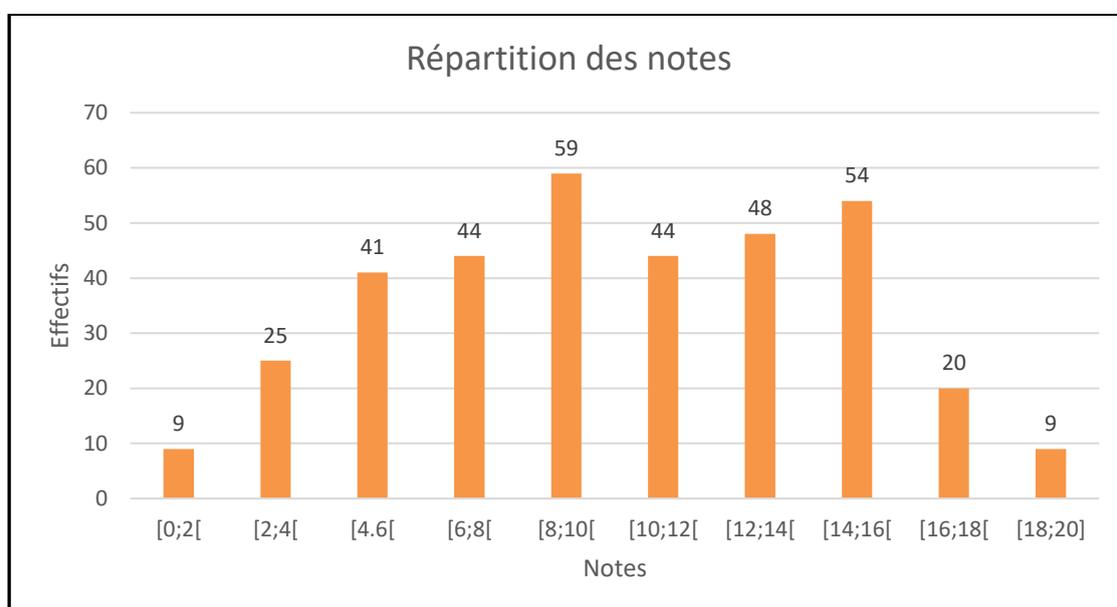
Globalement, l'expression d'un nombre significatif de copies n'est pas bonne, voire fautive à l'excès. On a observé, en particulier, parmi les défauts les plus fréquents, un niveau de langue relâché, des expressions familières, une grande impropriété lexicale, une langue pauvre, au lexique répétitif et sans pertinence, ainsi qu'une mauvaise orthographe. Par ailleurs, le développement sur la question posée était censé s'appuyer, selon les termes du sujet, sur « l'ensemble de[s] connaissances et de[s] lectures » des candidats. Ce point a été assez discriminant, plusieurs copies, ne parvenant pas à répondre à cette attente, se sont contentées de généralités passe-partout, souvent empruntées à l'expérience personnelle, et donc sans réelle pertinence dans un développement de cette sorte, ou bien de propos vagues et sans consistance, semblables à ceux que l'on pourrait entendre dans une conversation relâchée. A un autre degré, les références culturelles attendues étaient bien présentes, mais pas toujours données à bon escient, voire, dans certains cas, à contresens. En fait, sous ce rapport, pour cette première session, assez rares ont été les copies satisfaisant à cet attendu. On a toutefois noté avec plaisir que des candidats ont obtenu de bonnes, voire d'excellentes notes, en produisant des développements de qualité sur ce très beau texte de Victor Hugo.

ÉPREUVE ÉCRITE DISCIPLINAIRE DE MATHÉMATIQUES

I. MODALITES DU CONCOURS

La session 2022 du concours est soumise à l'application de [l'arrêté du 25 janvier 2021](#) fixant les modalités d'organisation du concours externe, des concours externes spéciaux, du second concours interne, du second concours interne spécial et du troisième concours de recrutement de professeurs des écoles, complété par [l'arrêté du 2 mars 2022](#) fixant la répartition du nombre de contrats offerts au titre de l'année 2022 au concours externe, au concours externe spécial en langue régionale et au troisième concours d'accès à l'échelle de rémunération des professeurs des écoles des établissements d'enseignement privés sous contrat.

Éléments statistiques : notes obtenues en 2022



Nombre de copies corrigées	Note minimale	Premier quartile	Médiane	Troisième quartile	Note maximale	Moyenne	Ecart-type
353	0	6,5	9,75	13,5	19,75	9,97	4,4

II. COMMENTAIRES ET ANALYSES

Commentaires généraux

Le cadre de référence des épreuves est celui des programmes de l'école primaire. Les connaissances attendues des candidats sont celles que nécessite un enseignement maîtrisé de ces programmes. Il est attendu du candidat qu'il maîtrise finement et avec du recul l'ensemble des connaissances, compétences et démarches intellectuelles du socle commun de connaissances, compétences et culture, et les programmes des cycles 1 à 4. Des connaissances et compétences en didactique du français et des mathématiques ainsi que des autres disciplines pour enseigner au niveau primaire sont nécessaires. Les épreuves écrites prennent appui sur un programme publié sur le site internet du ministère chargé de l'éducation nationale.

Nature de l'épreuve

L'épreuve écrite disciplinaire de mathématiques est constituée d'un ensemble d'au moins trois exercices indépendants, permettant de vérifier les connaissances du candidat. L'épreuve est notée sur 20. Une note globale égale ou inférieure à 5 est éliminatoire.

Durée : trois heures ; coefficient 1.

Qualité générale des copies

La qualité de l'orthographe, de la syntaxe grammaticale, de la correction de la langue ainsi que celle de la présentation générale ont été des indicateurs d'évaluation.

De façon générale, le jury attire l'attention des futurs candidats sur les différents points suivants :

- Il est rappelé que la qualité de la correction de la langue, de l'orthographe et de la syntaxe, compétences essentielles à l'exercice du métier, sont observées avec vigilance. Le jury a regretté la présence de fautes parfois grossières sur des mots usuels (addition, parallèle, ...) ou sur la conjugaison courante (confusion entre participe passé et infinitif). Il peut être utile de réserver un temps à la relecture minutieuse de la copie.
- Dans l'ensemble, le jury a constaté une orthographe et une structure des phrases soignées. Pour de nombreux des candidats, il a été observé une expression correcte avec des phrases de conclusion et des explications claires. Quelques copies (en général celles ayant des notes inférieures à 8/20) comportent des fautes d'orthographe ainsi que des phrases mal construites.
- La présentation a été relevée comme étant correcte dans de très nombreux cas. Des écritures difficiles à déchiffrer et quelques productions mal organisées ont toutefois été notifiées. La mise en valeur des résultats, la rédaction des démarches utilisées, la gestion de l'espace dans la copie sont des éléments appréciés.

Contenu disciplinaire

Le jury attire l'attention des candidats sur certains points récurrents qui ont été relevés, pour lesquels un travail de préparation minutieux semble nécessaire. Certains contenus mathématiques propres aux cycles 3 et 4 paraissent, dans certains cas, mal maîtrisés.

- Le travail des unités et conversions est un incontournable dans les contenus à enseigner. Le jury a parfois regretté un manque d'esprit critique de la part de candidats aboutissant à des résultats invraisemblables (par exemple : vitesse de course d'un homme de l'ordre de 3cm par minute peu compatible avec une quelconque réalité, aires aberrantes, volume concrètement en inadéquation avec la situation proposée). Le jury invite les candidats à effectuer un travail de contrôle de la vraisemblance et de l'ordre de grandeur des résultats obtenus.
- Les grandeurs et mesures sont parfois mal manipulées. Nous rappelons aussi que les unités doivent clairement apparaître dans les conclusions aux questions posées.
- Plusieurs questions demandent des résultats arrondis à une précision donnée. Des erreurs à ce niveau sont pénalisantes.
- Plusieurs questions portaient sur des outils numériques. La maîtrise du tableur et de formules très classiques demandées reste inégale. La connaissance de procédures algorithmiques demeure fragile et a été départagé de nombreuses copies.
- La structure des ensembles de nombres est un attendu d'enseignement. Le jury a regretté à de nombreuses reprises des confusions sur la définition et caractérisation des nombres entiers ou décimaux.
- La résolution de problèmes fait partie intégrante de tous les programmes en vigueur. A ce titre, la mise en équation et la résolution avec schéma en barres sont des notions que les candidats doivent maîtriser.
- L'utilisation spécifique du vocabulaire mathématique doit être précis. En géométrie, par exemple, les segments, les droites, ou bien la nature des quadrilatères sont des attendus du programme. Le langage spécifique au domaine des probabilités a pu poser des difficultés aux candidats.

Conclusion

Les candidats au concours de recrutement de professeur des écoles doivent faire preuve d'un bon niveau de maîtrise des objets mathématiques manipulés, de logique et de clarté dans leurs démarches et raisonnements, tout en faisant preuve d'un esprit critique vis-à-vis des résultats obtenus.

Le jury s'est attaché à construire un barème discriminant sur les points les plus essentiels à l'exercice du métier d'enseignant dans le premier degré afin de valoriser les candidats montrant des compétences solides sur les fondamentaux. Par conséquent l'éventail des notes attribuées à cette épreuve montre une forte hétérogénéité du niveau de maîtrise des contenus de programmes des cycles 1 à 4.

ÉPREUVE ORALE DE LECON

I. EXPOSES DU CANDIDAT EN FRANÇAIS ET EN MATHÉMATIQUES

Remarques sur les exposés des candidats

Les candidats qui ont réussi cette partie de l'épreuve ont réalisé un exposé organisé et bien structuré comprenant une introduction, un développement et une conclusion.

L'introduction donne des éléments de contexte, présente succinctement le dossier et permet l'annonce d'une problématique et d'un plan.

Dans le développement, le candidat décrit la place de la séance dans la séquence et présente de manière détaillée la séance avec les objectifs, les prérequis, la durée, le matériel utilisé, une description du déroulé.

Le jury a apprécié la justification des choix opérés, la présentation de prolongements.

La maîtrise de connaissances théoriques, didactiques et disciplinaires est indispensable. Des connaissances didactiques trop fragiles n'aident pas à comprendre les enjeux des apprentissages proposés. Bien connaître le développement de l'enfant est important.

D'autre part, il est nécessaire de prendre connaissance de tous les éléments du dossier et d'argumenter la non utilisation de certains documents avec une analyse pertinente en appui.

Les candidats qui faisaient les exercices proposés dans le dossier, en mathématiques le plus souvent, mesuraient les difficultés et pouvaient ainsi anticiper un étayage précis et une possible différenciation. Faire ces exercices montre que le candidat a conscience qu'une séance se prépare en finesse.

Une bonne gestion du temps est importante pour réussir l'épreuve. Certains candidats ont eu du mal à atteindre 10 minutes, cette durée a été juste atteinte pour la grande majorité. Des candidats ont présenté un exposé trop figé dans une trame déjà construite en amont. Le jury a apprécié les candidats qui arrivent à se détacher de leurs notes.

Un bon niveau de langue, un discours structuré sont nécessaires. Les erreurs de syntaxe ne sont pas compatibles avec l'exercice du métier de professeur des écoles.

Conseils donnés aux candidats pour les exposés

Le jury rappelle aux candidats la nécessité de présenter un exposé bien structuré et de montrer une bonne maîtrise de la langue. Les candidats veilleront donc à éviter les familiarités, les mots inventés, les interjections répétées, les confusions...

Il n'est pas nécessaire de présenter les documents dans l'introduction ou alors succinctement. Le jury connaît les documents du dossier. Il est en revanche intéressant d'explicitier en quoi tel ou tel document servira l'objectif visé et en quoi il sera adapté pour répondre aux besoins des élèves. Il n'est pas interdit de porter un regard critique sur un document, de l'adapter lorsque celui-ci ne convient pas dans la mise en œuvre pour une raison précise. Le jury attend une présentation claire et explicite des objectifs d'apprentissage visés ainsi que des compétences à mettre en œuvre pour les atteindre.

Une séance s'inscrit dans une progression. Le jury apprécie donc la présentation de la séance au sein de cette séquence.

Les modalités d'organisation du groupe classe font partie de la mise en œuvre d'une séance. Cet aspect ne doit pas être négligé de même que l'indication des prérequis, une réflexion sur les potentielles difficultés des élèves pour proposer un travail différencié. Pour la maternelle, on pensera à indiquer ce que font les autres groupes qui ne sont pas en ateliers dirigés lorsque cette modalité est choisie.

Les candidats ne doivent pas hésiter à utiliser le tableau.

Il peut être pertinent de varier les modalités d'organisation pédagogique entre l'épreuve de français et celle de mathématiques

Enfin le jury apprécie la spontanéité des candidats. On gagne à essayer de se projeter dans une analyse de pratique personnelle plutôt que de tenter de répondre aux attentes présumées du jury.

II. ENTRETIENS AVEC LE JURY EN FRANÇAIS ET EN MATHÉMATIQUES

1. Remarques sur les entretiens

En général, les candidats entrent bien en interaction avec le jury. Les questions sont prises en compte et les candidats cherchent à bien y répondre. Il peut leur être cependant difficile de saisir les enjeux des apprentissages visés ou de percevoir la progression sur un ensemble de séances. Des candidats insuffisamment préparés font des réponses vagues et non étayées. Il est indispensable de faire preuve de réflexion et d'analyse, d'être en capacité de mobiliser des connaissances, des savoirs, des références didactiques et pédagogiques. Les approximations sont regrettables de même que les habitudes non questionnées (les ateliers en maternelle par exemple) ou l'utilisation de termes à la mode sans en saisir les enjeux.

Un candidat bien positionné est un candidat qui reste ouvert aux questions, qui les écoute et propose une réponse argumentée sans rester figé sur ce qu'il a présenté. Au contraire, il fait des propositions nouvelles et il est capable de trouver les limites à ce qu'il a proposé. Accepter la controverse est une qualité importante dans le métier.

Conseils donnés aux candidats pour les entretiens

Cette partie de l'épreuve permet un échange avec des professionnels pour aller plus loin dans l'analyse et la réflexion.

Le candidat doit être en mesure d'argumenter ses choix pédagogiques au regard de ce que demande l'Institution et de ce que nous dit la recherche et non au regard de ses seules convictions.

Les questions n'attendent pas nécessairement une seule réponse. L'important est de savoir argumenter sans acquiescer à tout ce que dit le jury. Le candidat doit aussi savoir défendre ses choix.

Il est judicieux de se référer à une pratique de classe, une observation lors d'un stage sans pour autant faire part d'éléments trop personnels.

Les candidats gagneront à appuyer leurs réponses sur des références théoriques, didactiques et pédagogiques. La lecture des « guides pour enseigner » proposés par le ministère peut constituer une première approche.

Il est possible d'utiliser le tableau et de prendre quelques notes.

2. Remarques générales sur l'ensemble de l'épreuve

L'entretien permet d'apprécier la solidité et la précision des connaissances pédagogiques et didactiques ainsi que les capacités d'analyse du candidat (envisager des alternatives au regard des échanges avec le jury par exemple). Pour plusieurs candidats, une méconnaissance de la maternelle, la didactique des mathématiques en maternelle en particulier, les a mis en difficulté. Le jury conseille donc aux futurs candidats d'approfondir la connaissance du cycle 1 et des jeunes élèves en prenant appui sur les différents documents publiés sur Eduscol par exemple.

3. Conseils d'ordre général pour l'ensemble de l'épreuve

Pour cette épreuve, les candidats gagnent à faire preuve de qualités d'écoute, à accepter la controverse, à répondre avec honnêteté voire avec le sourire.

Les candidats doivent toujours penser à l'apprentissage des élèves : comment les choix didactiques et pédagogiques permettent aux élèves d'apprendre ? Comment rendre son enseignement le plus explicite possible ? Que ce soit lors de la préparation de l'exposé ou lors des réponses aux questions du jury, le candidat se demandera ce que les élèves gagnent ou perdent en fonction des choix pédagogiques faits. De la même manière, en tant que futur enseignant, il convient de réfléchir aux avantages et aux inconvénients à proposer tel ou tel outil, telle ou telle démarche.

Il convient aussi de penser aux traces écrites des élèves : traces intermédiaires ou traces définitives, collectives ou individuelles ? Qui les construit, comment et pourquoi ?

Enfin, il est nécessaire de se préparer à cette épreuve, de maîtriser les concepts avancés, de proposer des réponses argumentées, précises mais également de soigner sa posture.

ÉPREUVE ORALE D'ENTRETIEN

I. PREMIÈRE PARTIE : EPS ET CONNAISSANCE SCIENTIFIQUE DU DÉVELOPPEMENT ET DE LA PSYCHOLOGIE DE L'ENFANT

1- Présentation d'une situation d'apprentissage à partir du sujet donné

Dans leur majorité les candidats ont montré une bonne connaissance de l'EPS et sont capables d'identifier les champs d'apprentissage, de cibler les compétences visées et de faire le lien avec le socle commun. On note néanmoins une moindre connaissance sur les spécificités de la natation.

Le jury a apprécié les exposés structurés présentant les enjeux de l'EPS, les hypothèses relatives aux difficultés des élèves et la présentation d'une (ou plusieurs) situation(s) simple(s) répondant à la problématique posée. La contextualisation de la séance dans la séquence en définit, en général, sa progressivité. Certains candidats ont su proposer des prolongements et établir des liens pluridisciplinaires.

Bon nombre de candidats n'exploitent pas suffisamment le temps imparti de 15 minutes de présentation. Ils ne s'autorisent pas toujours à élargir le champ des connaissances et à faire appel à l'interdisciplinarité.

Une difficulté récurrente réside dans la méconnaissance du développement de l'enfant qui conduit certains candidats à proposer des situations peu adaptées à l'âge des enfants, à leur besoin physiologique et parfois même à leur sécurité.

D'une manière générale, les candidats ont des difficultés à prendre en compte une organisation pédagogique compatible avec la gestion d'une classe entière et favorisant un temps d'activité conséquent pour chacun des élèves.

L'utilisation du tableau est proposée à chaque candidat mais n'est pas toujours exploitée pour illustrer leurs propos. Pourtant, il apparaît souvent comme un support facilitant pour présenter clairement certaines situations d'apprentissage originales ou complexes.

2- Conseils donnés aux candidats pour la présentation

Structurer son propos à l'aide d'un plan clairement explicité au jury à partir d'une problématique identifiée dans le sujet et relative à l'observation des besoins des élèves.

Penser à conclure son exposé par une réponse synthétique à la problématique.

Veiller à calibrer sa présentation sur l'ensemble du temps imparti de 15 minutes.

Favoriser une expression dynamique tout en maîtrisant le débit de parole. Chercher à être clair et concis dans la présentation de la situation d'apprentissage en précisant explicitement les consignes données aux élèves.

Présenter l'organisation pédagogique retenue pour la totalité du groupe classe en explicitant les choix réalisés pour maintenir le temps d'activité des élèves, assurer la sécurité et prendre en compte la diversité.

S'assurer d'une possible mise en œuvre de la (ou des) situation(s) proposée(s) au regard des capacités des élèves et plus particulièrement aux cycles 1 et 2.

Anticiper des variances, des prolongements possibles et/ou une approche interdisciplinaire.

3- Entretien avec le jury

La majorité des candidats utilise un langage clair et adapté à la situation d'entretien et montre une bonne connaissance des programmes.

Les candidats qui réussissent rentrent dans un véritable échange avec le jury. Ils prennent en compte les questions du jury et sont capables de porter un regard réflexif sur les éléments de leur présentation ou de faire des propositions pour faire évoluer les situations d'apprentissage proposées. Certains candidats ont su argumenter leurs choix et tirer parti du questionnement du jury pour procéder à des adaptations, proposer de nouvelles pistes ou des prolongements.

Une méconnaissance de la réglementation notamment au niveau de la sécurité ou des taux d'encadrement peut mettre en difficulté certains candidats.

L'entretien permet parfois au jury d'ouvrir le questionnement sur d'autres champs d'apprentissage, d'autres APSA ou sur un autre cycle. Cela ne doit pas déstabiliser le candidat.

4- Conseils donnés aux candidats pour l'entretien avec le jury

Etre à l'écoute des questions et prendre un temps de réflexion avant de répondre. Essayer de répondre de manière structurée et ne pas se contenter d'une réponse réduite à un mot ou un morceau de phrase. Il est attendu du candidat qu'il soit en capacité d'adopter une attitude réflexive face aux questions posées, qu'il puisse reconstruire, enrichir ou contextualiser en prenant en compte les remarques du jury. D'une manière générale, le jury n'attend pas une seule réponse possible.

Veiller à la qualité de l'expression et utiliser un vocabulaire spécifique à la didactique de l'EPS.

Ne pas hésiter à sortir du cadre de l'EPS et à envisager les liens avec les autres domaines d'enseignements.

Savoir distinguer APS/ EPS/ Sport scolaire et leurs interactions

Avoir réfléchi en amont à la déclinaison dans tous les cycles des champs d'apprentissages ou APSA, pour lesquels les candidats peuvent être interrogés.

S'autoriser à expliquer que l'on n'a pas retenu un aspect ou une organisation en expliquant pourquoi.

II. SECONDE PARTIE : ENTRETIEN MÉTIER

1 Présentation du candidat

Les candidats qui réussissent ont préparé cette présentation. Ils ont un propos structuré et savent mettre en avant l'apport de leur expérience ciblant les compétences acquises et utiles pour le métier d'enseignant.

Les présentations ne sont pas toutes préparées. Pour certaines les propos ne sont que peu structurés et le temps imparti, pourtant relativement court, n'est pas tenu.

De nombreux candidats se contentent de présenter leurs diverses expériences de manière chronologique sans, pour autant, extraire des points saillants leur permettant de se projeter dans le métier de professeur des écoles. D'une manière générale les candidats n'expriment pas suffisamment leur motivation à devenir enseignant.

2- Conseils donnés aux candidats pour leur présentation

Préparer la prise de parole. La présentation de 5 minutes doit être préparée et faire l'objet d'une réflexion de la part du candidat en évitant une simple redite de son parcours.

Identifier et développer les compétences acquises transférables au métier d'enseignant.

Veiller à la mise en voix de cette présentation: débit, articulation, tonalité, signes non verbaux.

Exprimer clairement sa motivation à devenir enseignant et savoir argumenter ce choix.

3- Entretien avec le jury sur la présentation du candidat

L'entretien consiste, pour le jury, à amener le candidat à ce qu'il n'a pas suffisamment fait lors de sa présentation, c'est-à-dire extraire des points saillants de son parcours, valoriser des compétences acquises qu'il pourra réinvestir dans le métier de professeur des écoles.

Le jury cherche à aider les candidats à se différencier en recherchant leur singularité.

Cette épreuve est souvent mal comprise par le candidat.

Les échanges avec le jury permettent à certains candidats de justifier leur motivation et de se projeter dans la réalité du métier d'enseignant.

L'entretien montre parfois que les candidats ont une représentation partielle ou erronée de l'organisation et du fonctionnement du système éducatif.

4- Conseils donnés aux candidats pour l'entretien sur leur présentation

Faire des liens entre l'expérience acquise, qu'elle soit universitaire, professionnelle ou même associative et la connaissance du référentiel de compétences du PE. Les candidats doivent penser le métier d'enseignant dans sa globalité et pas uniquement dans ses dimensions didactiques et pédagogiques.

Ne pas hésiter à s'appuyer sur des situations vécues pour mieux justifier son propos.

Exprimer clairement sa motivation tout en montrant une juste vision du métier avec ses atouts, ses intérêts mais aussi ses difficultés.

Face à des profils souvent semblables, les candidats doivent davantage s'emparer de ce court moment pour mieux se singulariser.

5- Mises en situation

Le jury propose des mises en situation souvent ouvertes permettant aux candidats de les analyser, de les problématiser et de les contextualiser au regard des textes réglementaires et des priorités nationales. Ceci étant, l'analyse de la situation est souvent réduite à des réponses courtes, automatiques et immédiates sans prendre le temps de la réflexion.

Les candidats qui réussissent se distinguent par leur positionnement mais aussi par leur capacité à analyser les différentes pistes évoquées et à proposer des réponses réfléchies et mesurées à la situation. Ils savent, le cas échéant, faire appel à des personnels extérieurs lorsque la situation l'impose. Certains se démarquent par leur capacité à faire preuve de discernement et de bon sens pour proposer des éléments de réponse constructifs, affichant une posture adéquate correspondant à celle d'un fonctionnaire de l'Etat exerçant au sein d'un collectif. Dans la grande majorité les valeurs et principes de la République sont rarement énoncés clairement par les candidats pour justifier leurs réponses. Bon nombre de candidats sont en difficultés pour expliciter les valeurs et les exigences du service public.

6- Conseils donnés aux candidats pour répondre aux mises en situation

Prendre le temps de l'écoute lors de la présentation de la situation.

Prévoir une structuration de la réponse : reformulation de la problématique, énoncé du principe républicain, enjeu(x), hypothèse(s), pistes de réponse et ouverture. Les candidats sont invités à montrer qu'ils perçoivent le dilemme, à l'énoncer et à argumenter leur choix en prenant le temps de considérer la situation sur une problématique plus large.

Connaître les droits et devoirs des enseignants (et des parents) et montrer un positionnement affirmé de fonctionnaire d'Etat.

Se situer dans une chaîne hiérarchique et montrer une bonne connaissance des ressources humaines et matérielles (collègues, directeur, équipe de circonscription, équipe valeurs de la République, les guides ministériels ...).

Appréhender le système éducatif français dans toutes ses dimensions (historique, organisation, fonctionnement, comparaison internationale) pour donner du sens aux priorités actuelles.

Connaître les valeurs et principes de la République et pouvoir les expliciter et les illustrer. Etre en particulier capable d'approfondir le principe de laïcité et son application dans le domaine scolaire.

D'une manière générale, il est attendu du candidat qu'il entre dans un échange avec le jury en acceptant la controverse mais tout en affirmant sa posture dans un cadre légal de l'Institution.

ÉPREUVE GLOBALE

CONSEILS D'ORDRE GÉNÉRAL POUR L'ENSEMBLE DE L'ÉPREUVE

1- La préparation de l'épreuve

Les différentes présentations attendues dans cette épreuve nécessitent une réelle préparation qui n'est globalement pas suffisante ou jugée souvent superficielle par le jury. Les candidats sont donc invités à préparer et à structurer plus clairement leurs présentations.

2- L'attitude et l'expression des candidats

Au-delà des connaissances nécessaires aux différentes parties de cette épreuve, l'attitude et l'expression des candidats sont des critères d'évaluation pour le jury.

Le jury attend des candidats qu'ils se tiennent convenablement durant l'ensemble de l'épreuve. La posture physique doit être adaptée. Un regard à l'ensemble des membres du jury est apprécié. Les candidats souriants montrent également une bonne image de l'enseignant qu'ils pourraient devenir.

Le jury attend des candidats une certaine assurance sans, pour autant, montrer trop de certitudes et tout préservant une certaine humilité.

Enfin, la qualité de l'expression est un atout recherché : débit de parole, niveau de langue, para verbal etc.

3- Le positionnement des candidats

Sur l'ensemble de cette épreuve en deux parties distinctes, les candidats ne doivent pas s'interdire de se positionner en tant que professeur des écoles et non en tant que simple candidat. Nombre de candidats qui ont réussi ont ainsi pu se projeter plus aisément dans leur future fonction et appréhender les responsabilités qui seront les leurs. L'enseignement implique de faire des choix, de la sorte, les meilleurs candidats n'hésitent pas à les assumer et à les étayer par des arguments circonstanciés.

Il est important pour les candidats d'adopter une posture en adéquation avec les fonctions qu'ils souhaitent exercer au sein de l'Institution et qui ne saurait être contradictoire par rapport à l'affirmation des valeurs et principes républicains.

REMERCIEMENTS

Je remercie vivement les deux coordonnateurs, les inspecteurs IEN et IA-IPR, les professeurs, les conseillers pédagogiques, les administratifs qui ont participé à la session 2022 du concours de recrutement de professeurs des écoles, en leur qualité d'organiseurs, de concepteurs de sujets, de correcteurs des épreuves écrites, de membres de jury des oraux.

Également, le service de la Division des Examens et Concours du rectorat sans lequel les différentes épreuves ne pourraient se dérouler, avec une pensée pour madame Cécile Felgines, qui est appelée à d'autres fonctions. Nous lui souhaitons une très belle réussite dans sa nouvelle mission.

**Signé :
La présidente du jury**

Marilyne Lutic